VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Peter Schulz et Margaret Schulz sa femme.

No 56,025 Cour Civile de District Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau, 636 Allée Commerciale—Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI, 19 mai 1898 à midi conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Ce cottage double portant les nouveaux numéros municipaux 3316 et 3318 rue Dauphine, entre les rues Piété et Désiré, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grandehommes, (maintenant Euphine,) Piété, Désiré et Levée, (maintenant Royale), et désigné par le No 4 sur le plan dressé par Tourné et Del Isle, arpenteurs, le 2me jour de mai dernier et déposé comme plan 287 dans le bureau de T. Guyol, ancien notaire, pour référence. Le dit lot a, d'après mesure américaine 34 pieds de face à la rue Grands Hommes (maintenant Dauphine) sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Etant la propriété acquise par Peter Schulz de Mlle Elizabeth C. M. Long, par acte pardevant T. Guyol, ancien notaire, le 29 novembre 1858.

Conditions—Comptant; les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur au-dessus du prix de l'adjudication; et faire un dépôt de 200 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fréd Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 avril—17 21 24—mai 1 8 15 à date.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

2024 ET 2026 RUE SECONDE

Entre les rues St-Denis et St-Patrick.

Succession de Elenora S. Campbell, épouse de John L. Sisa.

No 155,946—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur. Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI 3 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 1er avril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges etc., qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Seconde: Troisième, St Denis et St Patrick, désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte passé pardevant F. Rareshed, ancien notaire le 14 juin 1853 et mesurant, trente pieds de face à la rue Seconde sur cent trente deux pieds de profondeur, plus ou moins,

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt; taxes de 1898 à être payées par l'acquéreur. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. Acte de vente pardevant A J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27—av—3 10 17 24—mai—1 2 3

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan le 4 mai 1898.

Un jolie Cottage Double 303 et 305 rue Roman entre la rue Palmyre et l'avenue Tulane.

Emplacement d'affaire coin Palmyra et Roman.

Cottage Double 1944 et 1948 rue Perdido entre Bolivar et Bertrand.

Cottage Double 1944 et 1946 rue Gravier entre Bolivar et Bertrand.

Margaret Ann Maher Vve en première noce de James B Keenan et épouse en seconde noce de James H. Aitken, Autorisée, etc, et al, vs John Burns et al mineurs

No 55,751—Cour Civile de District.

PAR JOHN J CASTELL & Co—John J. Castell Encanteur, bureau 145 rue Carondelet, près Commune, il sera vendu à l'encan MERCREDI, 4 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, 717 rue Commune en vertu et conformément à un ordre en date du 14 mars 1898 et signé le 18 mars 1898 et à un second ordre en date et signé le 1 avril 1898 par l'Hon T C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, de la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Le cottage double Nos 303 et 305 rue Roman, entre Palmyre et l'avenue Tulane; deux chambres et cuisine sur chaque côté, le lot mesure vingt huit pieds quatre pouces (28' 4") de face par soixante-dix pieds (70) de profondeur.

2° L'emplacement d'affaire No 301 rue Roman, coin Palmyre, ayant trois chambres. Le lot mesurant quatorze pieds deux pouces (14' 2") de face sur soixante-dix pieds (70') de profondeur.

3° Le cottage double Nos 1936 et 1948 rue Perdido, entre Bolivar et Bertrand, ayant trois chambres et cuisine de chaque côté. Le lot mesurant trente pieds sept pouces et six lignes (30' 7' 6") de face sur une profondeur de cent quatre pieds huit pouces (104' 8").

4° Les Nos 1944 et 1946 rue Gravier, entre Bolivar et Bertrand, américaine double, ayant deux chambres et cuisine de chaque côté. Le lot mesurant trente pieds sept pouces et sept lignes (30' 7" 7") de face sur une profondeur de cent vingt-et un pieds (121').

Conditions Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste s'il y en a à un et deux ans de crédit représenté par le lien du vendeur: billet portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie Les taxes de 1898 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication, 10 pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jos J. Woulfe, notaire.

JOHN J. CASTELL et Ce.
145 rue Carondelet.

3 avril—3 10 17 24 — mai 1 4

PAR LE CONSTABLE.

Mme. Veuve E. F. Baird vs Frank Zink.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,726 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt coin des rues Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, le LUNDI, 25 avril 1898, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de meubles de maison chaises, tables, et un wagon à un cheval, harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable, Quatrième Cour de Cité.

16 avril—16 20 25

Wm. P. O'Brien vs Jos. Feldmann.

QUATRIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,668—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 25 avril 1898, à 1 heure P. M. précises, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison, un fauteuil de barbier et stand en marbre, belles glaces, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY
Constable Quatrième Cour de Cité.

16avril—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de E. W. Hamer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 55,637.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau No 138 rue Carondelet.

JEUDI, le 28 AVRIL 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 mars 1898 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci dessous, à savoir—

1° L'élégante, neuve, moderne résidence en bois à deux étages No 2008 rue Milan, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Berlin, Sud Remparts et Saratoga, retirée de la banquette, sous une barrière en fer, contenant galeries vestibule, salon, librairie, salle à manger, offices et cuisine au premier étage; vestibule, quatre chambres à coucher et chambre à bain au second étage; écurie en bois à deux étages et remise pour voiture, hangar, citerne double, arbres, etc. Le terrain est désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage par S. G. De L'Isle, voyer, daté le 21 février 1898, et mesurant d'après cela 70 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain est une pelouse avec promenade Schillinger. La maison est bien construite, bien emménagée et confortablement distribuée. La propriété est d'une agréable apparence, et est une demeure convenable pour tous les goûts. Louée à un bail expirant le 30 septembre 1898 au taux de $600 par an.

2° Les vingt-deux jolis, vastes, bien combinés sites pour batir dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et comprenant la balance du dit îlet, désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement et les Nos 21, 22, 23 et 24 sur le susdit devis par De l'Isle et mesurant d'après cela comme suit: les lots Nos 1 à 10 inclusivement se touchant et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Berlin et Sud Remparts et le Numéro 10 formant l'encoignure des rues Berlin et Saratoga. Les lots Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Saratoga sur 152 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles Le lot No 11 touchant aux lots Nos 6 à 10 inclusivement dans le fond. Le lot No 12 touchant aux lots Nos 13 à 18 inclusivement dans le fond. Les lots Nos 13 à 18 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Milan et Saratoga. Les lots Nos 21 et 22 se touchent et mesurent chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22, formant l'encoignure des rues Milan et Sud Remparts. Les lots Nos 23 et 24 se touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Sud Remparts sur 152 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 23 est contigu au lot lettre A et aux lots Nos 18, 21 et 22 dans le fond. Le lot No 24 est contigu aux lots Nos 1 à 5 inclusivement dans le fond. Ces lots sont complètes et sont maintenant couverts d'un superbe tapis de verdure naturel. La rue Milan est pavée de la rue Magnolia à la rue Claiborne. Le voisinage s'améliore rapidement et est près des lignes de chars. D'aussi bon sites comme résidence que l'on puisse désirer et un emplacement sûr et se renchérissant.

3° La jolie, neuve résidence double en bois à deux étages et mansarde Nos 1925 et 1927 rue Milan, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Marengo, Dryades et Sud Remparts, retirée de la banquette, sous une barrière en fer et contenant galeries, sept chambres, chambre à bain, citerne et hangar de chaque côté, jardin et pelouse sur la façade et le côté. Le terrain est composé de deux certains lots de terre désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan annexé à un acte de dépôt par Sélim Magner, notaire, daté le 5 avril 1865 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement sûr, productif et se renchérissant, comme rapport constant d'un bon revenu et comme résidences agréables et désirables. Sujet à des baux à des sous-baux se terminant le 30 septembre 1898 au taux de $720 par an.

4° Les neuf lots à bâtir, dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadiz, Willow et Claiborne, désignés sur les Nos 1 à 8 inclusivement et le No 10 d'après un devis annexé à un acte de dépôt pardevant J. McConnell, Jr., notaire, daté le 1er mars 1898, et mesurant d'après cela chacun 30 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Jena et Claiborne et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jena et Willow, à un îlet au-dessus du chemin de fer projeté sur l'avenue Napoléon, un des plus beaux de la ville Ces lots sont à la portée de tout le monde, quelle que soit la modicité de son avoir, et de cette façon donnant une chance d'être indépendant. De plus ils sont certains d'augmenter en valeur.

Conditions et termes—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. McConnell Jr., notaire aux frais des acquéreurs.

27 mars—27—avril 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UNE—

Résidence en Briques à Deux Etages,

UN QUARTIER ARISTOCRATIQUE,

No 1042 rue Carondelet, entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

Mme Olive Borland, épouse de H. M. Gill, et als. vs James S. Richardson et al.

No 55,734—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 28 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 14 mars 1898 et signé le 25 mars 1898 par l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite Cour, Division "C", dans l'affaire ci-dessus de la propriété ci-après décrite

Une résidence attractive et central en briques et à deux étages No 1042 rue Carondelet dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet (Tivoli maintenant) Lee Circle St Charles, l'avenue Howard et la rue Calliope. Ayant vestibule, salons, salle à manger, cuisine et autres chambres sur le rez-de-chaussée vestibule et 5 chambres à coucher au premier étage. Allée, cour pavé, hydrant cuve, gaz, hangar. Le lot de terre est désigné par le No 2 de l'îlet 215, conformément au plan de C. Schryder, daté le 26 avril 1886, annexé à un acte de vente passé pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 10 juin 1886, et conformément au dit plan le dit lot mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur le côté qui le divise du lot No 1 — 128 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de l'autre côté près de l'avenue Howard et 23 pieds 1 pouce de largeur dans le fond. La résidence est à proximité de la rue Canal et plusieurs cars qui la rend des plus désirables, entourée de plusieurs autres jolies résidences, sa position centrale la place en demande pour un bon locataire et la fait un placement sûr et productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat en crédit de un et deux ans respectivement, représentée par deux billets, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par lien du vendeur et privilège spécial sur ladite propriété; 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. H. Browne, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27—avril 3 10 17 24 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Connus comme:

I—Nos 1301 et 1303 rue Constance et 1008 rue Thalie.

II—No 1307 rue rue Constance.

II—No 1737 rue Tchonpitoulas et l'encoignure Céleste—No 505 rue Céleste.

IV—No 2013 rue Annonciation.

John R. Jaeger vs James P. Shelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, des propriétés ci-apres décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Thalie, Delpomène et Magasins, désigné par le No Un sur un plan de Castaing, en date du 3 février 1855, mesurant trente-huit pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Constance, quatre-vingt dix pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet touchant la propriété ci-dessus décrite par le No Deux sur ledit plan tiré par Castaing et mesurant vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Constance sur quatre-vingt-dix pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No Un et quatre-vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre côté.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious Céleste et St-James, désigné comme lot No Un sur un plan par Pilié et Depouilly, architectes, daté du 29 janvier 1866 et déposé comme plan No 50 dans le bureau de W H. Peters, ancien notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Céleste et mesure vingt-quatre pieds plus ou moins de face à la rue Tchoupitoulas, par une profondeur, entre lignes parallèles et de face sur la rue Céleste de quatre-vingt-onze pieds plus ou moins, borné dans le fond par une allée et cinq pieds de large commune au dit lot et à d'autres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Laurel, Annonciation et St-André, désigné par le No deux, sur un plan du dit îlet en date du 18 février 1831, déposé dans l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation entre les rues St-André et Josephine, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond par cent pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats du plaignant.

25mars—25 26 27 avl 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Cinquième District.

A. J. Cahill vs Pierre G. Maspéro, George Maspéro et Henry Maspéro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,945—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1898 à midi de la propriété ci-après décrite, situé dans le cinquième District de cette ville sur la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 16 de l'ilet No six, borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina, conformément à un plan par J. A. d'Hémécourt, voyer, déposé dans les archives de S. Magner, ancien notaire, comme plan No Un du livre de Plans No Un, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente pieds de largeur dans le fond par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15 et quatre-vingt-onze pieds un pouce et sept lignes sur la ligne le séparant du lot No 17 sur le dit plan.

2° Un certain lot de terre désigné par le No 2 de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Homer, Verret, Newton et Vallette, conformément au même plan référé ci-dessus, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds quatre lignes de face à la rue Verret, par une profondeur de cent vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No un et de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne sur la ligne le séparant du lot No 3, sur ledit plan et une largeur de trente deux pieds dans le fond.

3° Un certain lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 lequel est borné par les rues Verret, De Armas, Vallette et Diana, anciennement Decatur, conformément au plan ci-dessus mentionné, ledit lot mesurant en mesure américaine soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face sur la rue Vallette, soixante quatre pieds de largeur dans le fond par une profondeur de cinquante quatre pieds six pouces sur la ligne le divisant du lot No 2 et de quarante-neuf pieds sur la ligne le séparant du lot No 4 sur ledit plan.

4° Un certain lot de terre désigné par le No six de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Verret, Homer, Newton et Vallette, conformément au même plan ci-dessus mentionné: lequel lot mesurant en mesure américaine trente deux pieds deux lignes de face à la rue Verret, Trente deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et de cent quatorze pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 7 sur le dit plan.

5° Un certain lot de terre désigné par le No 7 dans l'ilet No 9, lequel est borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, maintenant rue Diana, conformément au même plan ci-dessus mentionné, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, trente-deux pieds de largeur dans le fonds sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et soixante-dix-neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
B. McCloskey, avocat du plaignant.

25mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de F. A. Savile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,035—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Edith P. Saville, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN
Greffier.

14avril—14 18 23

Succession de Mme Pauline Stéphanie de Livaudais, Veuve de Daniel Hippolyte de Suan de la Croix.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,680—Division C—Attendu que Arthur Denis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'Exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Pauline Stéphanie de Livaudais, Veuve de Daniel Hippolyte de Suan de la Croix, décédée testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier

17 avril—17 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Grandes Portions de terre de valeur dans "AUDUBON PLACE" Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs H. M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,976—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville le Jeudi 28 avril 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Lot No 28 de l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de West Park Place, par une profondeur de cent quatre-vingt-huit pieds sept pouces quatre lignes sur le côté Nord et cent quatre-vingt neuf pieds onze pouces et six lignes sur le côté Sud avec une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et cinq lignes dans le fond.

2° Lot No 27 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, Sixième District de la ville de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de East Park Place par une profondeur sur la ligne Nord de cent quatre-vingt-huit pieds neuf pouces et deux lignes et cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne Sud, avec quatre vingt-quinze pieds cinq lignes dans le fond. Les dimensions et descriptions des deux lots sont plus clairement expliquée sur le dessin annexé aux actes de vente et d'hypothèque enregistré dans le ci-dessus procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres à la dite propriété sujets aux termes stipulations, conditions, réglements et obligations etc., contenus dans l'acte primitif de vente au défendant et passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mars 1895, conte des quels actes sont enregistrée dans l'affaire ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1012 rue Valence entre les rues Camp et Chestnut

Dr J. N. Roussel
—vs—
The Rising Sons of Liberty of Louisiana

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 56,053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville anciennement dans la ville et la paroisse de Jefferson, (dans cet Etat) dans ce qui est communément appelé Faubourg West Bouligny, désigné comme lot No 6 de l'ilet No 34, lequel est borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, ledit lot est contigu au lot No 5 et mesure trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et d'après un arpentage et devis fait par Albert G Blanchard, député voyer de ville, le 21 mai 1878, les vraies dimensions dudit lot No 6 et du lot contigu No 5, comme il est démontré par le livre de plans de la ville de Jefferson, est de trente-deux pieds de face, chacun sur la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Frank McGloin, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le sherif civil de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième District.

Sur la rue Sorapuru, entre Rousseau et St Thomas. La rue à l'arrière étant Philip,

Connue comme "Vienna Model Bakery"

Emanuel Smith vs Vienna Model Bakery Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,901.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Rousseau, St Thomas, anciennement Fulton, et Sorapuru, désigné comme lots Nos 116, 117 et 120 sur un plan fait par H. Grant, voyer, le 2 février 1844, déposé parmi les archives de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Le dit lot 116 mesure vingt-neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Sorapuru par une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles; Lot 117 mesure trente-trois pieds et cinq pouces et une ligne de face sur la rue Sorapuru, par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles et le lot 120 mesure trente-trois pieds cinq pouces de face sur la rue Sorapuru par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété du Septième District.

Emile E. Hatry vs Geo C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 56,138—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, des lots de terre ci-après décrits avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 181 anciennement 64 A, borné par l'avenue Carrollton et les rues Jeannette, Dublin et Cinquième. Lots 7 et 8 font face à l'avenue Carrollton, se touchant et mesurant chacun trente pieds un pouce et un 6|10 ligne sur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes parallèles et une portion du lot No 11 commençant à soixante pieds deux pouces et trois 2|10 lignes de la rue Jeannette et mesurant trente pieds de largeur sur le côté le plus près de la rue Jeannette, à même largeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Cinquième par une profondeur de cent dix pieds deux pouces et trois lignes entre lignes parallèles; Lot 117 mesure trente-trois pieds et cinq pouces et une ligne de face sur la rue Sorapuru, par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles et le lot 120 mesure trente-trois pieds cinq pouces de face sur la rue Sorapuru par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.

15 avril—15 16 22 29—mai 6 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Amélioré dans le Troisième District.

Connu comme 2411 rue Nord Péters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mutual Building & Homestead Association vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 55,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 mai, 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2411 rue Nord Peters situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters (autrefois Peters), Espagne, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre D. sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 17 janvier 1882 et aussi sur un devis dressé par le dit A. de Armas le 20 octobre 1887 et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire en cette ville le 18 janvier 1888, et mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante dix neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

1 avril—1 7 2 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connu comme les Nos 2411 et 2413 rue North Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mme Hattie J. Heck, Veuve de George Heck vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affa